

DEPARTEMENT DU TARN

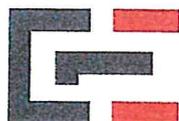
COMMUNE DE GARRIGUES

Lieudit Avizols

Propriété de M. GOBBATO Jean

LOTISSEMENT

REGLEMENT DE LOTISSEMENT



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

PA 10

REGLEMENT DE LOTISSEMENT

Le présent règlement de lotissement définit les dispositions qui seront approuvées par le permis d'aménager et qui s'imposeront à tous ceux qui détiendront un droit réel dans le lotissement considéré.

Il sera fait application des règles en vigueur dans la commune de Garrigues zone UB.

Ce règlement ne crée aucune dérogation à l'obligation d'obtention du permis de construire.

Possibilités maximales d'occupation des sols

Voir tableau joint

ARRIVÉ LE

27 AVR. 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TILMANTOUT

TABLEAU DES LOTS		
	Superficie totale en m²	Surface de plancher en m²
Lot 1	1081	250
Lot 2	782	250
Lot 3	635	250
Lot 4	675	250
Lot 5	678	250
Lot 6	697	250
Lot 7	825	250
Lot 8	675	250
Lot 9 (bâti)	1118	0
Lot 10	800	250
Bassin	359	0
Espace vert	500	0
Voirie	1160	0
Totaux	9985	2250

